Liste des stands

MDPH
Direction de l'Autonomie/ Clic 5

Caisse d'Allocations familiales

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Handicap visuel et auditif

- Association des Aveugles de Créteil (AAC)
- Institut le Val-Mandé, gestionnaire de services et établissements
- FCM 94 (déficience auditive)

Handicap moteur

- Association des Paralysés de France (APF),
- SOLIHA Est Parisien (conseils pour l'adaptation et l'accessibilité du logement)

Handicap mental

- APOGEI 94, association gestionnaire de services et établissements
- APEI 94, association de Parents
- UDAPEI, union départementale d'associations de parents

Handicap psychique

- Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) « La petite maison » porté par l'association Itinéraires et rencontres
- Association Œuvre Falret, gestionnaire de services et établissements
- UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes handicapées psychiques)
- Association VIVRE, gestionnaire de services et établissements

Soutien aux aidants Protection des personnes - Insertion

- Centre Ressource Autisme Ile-de-France (CRAIF)
- Association des Familles de Traumatisés Crâniens (AFTC)
- Association Handi-répit (accueil de jour)
- Association Tutélaire du Val-de-Marne (ATVM)
- Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 94)
- CAP EMPLOI du Val-de Marne géré par l'ARERAM
- Wheeliz (mobilité des personnes en fauteuil roulant)
- WIMOOV 94 (autonomie et mobilité des personnes en situation de handicap)
- La Sellerie Parisienne (Établissement de services et d'aide par le travail pour les personnes handicapées)

- **Ateliers d'informations**
- **Stands d'associations**

Rendez-vous

Forum MDPH

Maison départementale des personnes handicapées

mode d'emploi

Mardi 23 mai 2017

9h - 18h

à la Maison des Syndicats
11-13 rue des Archives

à Créteil

Métro Créteil-Préfecture
Bus : 117 et 308 arrêt « Croix des Mèches »
317 arrêt « Préfecture du Val-de-Marne »

- **Inscriptions : www.valdemarne.fr**
- **Renseignements :**

3994 Coût d'un appel local

VAL de MARNE Le département

Toute la journée, sur les stands, vous pourrez poser vos questions aux professionnels de la MDPH, rencontrer des associations et services spécialisés dans le champ du handicap.

Les ateliers au choix sont sur inscription (places limitées)

9h : Ouverture des portes

9h15 – 10H45 (professionnels) **13h45 – 15h15** (non professionnels)

Atelier 1 **Déposer un dossier à la MDPH : comment le remplir ?**

« Mieux le dossier est rempli, plus vite et mieux il sera traité ! »
Cet atelier vous explique de quelles informations la MDPH a besoin au niveau administratif et au niveau médico-social pour bien comprendre les besoins exprimés.

Atelier 2 **Être adulte en situation de handicap : quelles aides demander pour la vie quotidienne ?**

Lorsque la dépendance survient, il est parfois difficile de s'adapter au mieux. Découvrez ici les aides qui relèvent de la MDPH.
Des fiches par prestation pourront vous être remises si vous souhaitez avoir plus de détail.

Atelier 3 **Aider la MDPH à simplifier ses courriers**

Vous pourrez venir nous donner votre avis et vos idées pour rendre nos courriers plus compréhensibles et plus accessibles !

Atelier 4 **Déposer un dossier à la MDPH : que devient-il ensuite ?**

Une fois le dossier déposé à la MDPH, qui l'instruit ?
Qui décide des droits ? Qui va payer les prestations ?
Cet atelier répond à vos questions sur le parcours du dossier.

11h – 12h30 (professionnels) **15h30 – 17h** (non professionnels)

Atelier 5 **Enfant mineur en situation de handicap : quelles aides demander ?**

Lorsqu'une famille est confrontée à l'annonce du handicap de son enfant, elle doit connaître les droits et les aides qui existent. Cet atelier vous présente ceux qui relèvent de la MDPH. Des fiches par prestation pourront vous être remises si vous souhaitez avoir plus de détail.

Atelier 6 **Emploi et handicap : quelles démarches ?**

Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, la MDPH, Pôle emploi, Cap emploi, les organismes de formations, milieu ordinaire, milieu protégé, découvrez les démarches à faire pour l'insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi.
Attention : cet atelier ne proposera pas du travail.

Atelier 7 **Réception d'une notification de la MDPH : compréhension, désaccord, modalités de paiement, que faire ?**

C'est vrai, les notifications de la MDPH ne sont pas toujours faciles à comprendre. Pourquoi une demande est-elle rejetée ?
Quelles suites seront données à une ouverture de droits ?
Nous vous expliquons les démarches de recours et de contestation et les relais pour vous aider.

11h30 – 13h ou **17h – 18h :**

Espaces de parole destinés aux personnes handicapées ou à leurs aidants/parents

Animés par des professionnels de la MDPH ou des associations partenaires, ils sont proposés aux personnes handicapées et à leurs aidants.

- **« On me conseille de déposer un dossier à la MDPH mais j'hésite à passer la porte : parlons-en ! »**
- **Etre aidant, ce n'est pas facile tous les jours. Parlons-en !**

13h – 14h :

Déjeuner libre
mais tous les stands restent ouverts

18h :

Clôture de la journée